

09 AVRIL 2015

# JOURNÉE EUROPÉENNE DROIT DES PATIENTS 2015

*Journée européenne des droits des patients*

*N'attendez pas pour  
connaître vos droits et  
vos représentants*

En France, le 4 mars 2002, une loi dite « Loi Kouchner » reconnaît deux types de droits à la personne malade : droits individuels et droits collectifs. Elle traduit l'idée de rendre le patient acteur de sa santé.

En Europe, la même année, Active Citizenship Network, association de citoyens européens, rédige une Charte européenne des droits des patients. Elle proclame 14 droits qui visent à garantir « un niveau élevé de protection de la santé humaine ».

Cette année, le CH de Valence s'associe au Centre Collectif Interassociatif Sur la Santé Rhône-Alpes (CISS RA) pour informer et sensibiliser les usagers sur les directives anticipées / la personne de confiance. Les représentants des usagers et le service des relations des usagers seront présents dans les salles d'attente des consultations (tour de consultations).



**INFORMATION  
SUR LES  
DIRECTIVES ANTICIPÉES**  
De 10h00 à 12h00  
De 14h00 à 16h00

**Les représentants des usagers et le service  
des relations usagers seront présents  
dans les salles d'attente des consultations  
pour vous remettre une plaquette  
d'information sur les directives anticipées**



**CONTACT PRESSE :**  
**MARIE-LAURE PASCAL**  
04 75 75 81 22  
mpascal@ch-valence.fr